

Etat des lieux de la place des femmes dans les organismes de décision

Source : Rapport N° 225 de la Commission des lois, Mme Zimmermann représentation équilibrée des femmes et des hommes dans les conseils d'administration et de surveillance et égalité professionnelle

Les entreprises françaises comptent globalement environ 17% de dirigeants de sexe féminin.

L'accès des femmes aux postes de décision dans les entreprises semble se réduire avec l'augmentation de la taille ou du chiffre d'affaires des sociétés concernées : occupant 18,5 % des places décisionnelles, dans les entreprises de moins de 10 salariés, elles siègent à hauteur de seulement 10,5 % de la composition des conseils d'administration ou de surveillance des sociétés du CAC 40 (soit un total de 56 femmes en 2009, représentantes des salariés incluses, contre 57 en 2008).

1) Dans les sociétés anonymes monistes :

Seules douze sociétés anonymes monistes du CAC 40 affichent une féminisation de leur organe social exécutif supérieure à la moyenne, quatre d'entre elles dépassant même le seuil de 20 %. À l'opposé, vingt se situent en deçà de la moyenne et quatre n'ont aucune femme dans leur conseil d'administration.

PROPORTION FÉMININE DES ORGANES DE DIRECTION DES
SOCIÉTÉS ANONYMES MONISTES DU CAC 40, AU 15 JUILLET 2009

Société	Total des membres du conseil	Nombre de femmes	Proportion de femmes
BNP-Paribas	14	4	28,5 %
L'Oréal	14	3	21,4 %
Pernod Ricard	14	3	21,4 %
Société générale	15	3	20,0 %
Saint-Gobain	16	3	18,7 %
Air Liquide	11	2	18,2 %
France Télécom	15	2	13,3 %
Total	15	2	13,3 %
GDF Suez	23	3	13,0 %
Dexia	17	2	11,7 %
Renault	18	2	11,1 %
Bouygues	18	2	11,0 %
Crédit Agricole	22 (3 censeurs)	2	9,0 %
PPR	11	1	9,0 %
Accor	12	1	8,3 %
Alcatel-Lucent	12	1	8,3 %
Alstom	12	1	8,3 %
Arcelor-Mittal	12	1	8,3 %
Carrefour	12	1	8,3 %

Vinci	13	1	7,7 %
Danone	14	1	7,0 %
Air France	15	1	6,6 %
Essilor	15	1	6,6 %
Sanofi-Aventis	16	1	6,2 %
EDF	18	1	5,5 %
Lafarge	18	1	5,5 %
LVMH	18	1	5,5 %
Suez Environnement	18	1	5,5 %
Cap Gemini	14 (3 censeurs)	0	0,0 %
EADS	11	0	0,0 %
ST Microelectronics	11	0	0,0 %
Veolia Environnement	14	0	0,0 %

2) Dans les sociétés anonymes dualistes :

Dans l'ensemble, la féminisation des instances de direction de ces sociétés n'est ni meilleure, ni pire que celle de leurs homologues monistes. Le tableau ci-après montre que certaines sociétés importantes ayant opté pour cette forme sociale ou pour une forme qui en dérive ont notablement diversifié la composition de leurs instances. À l'inverse, d'autres ne font pas mieux que la moyenne du CAC 40.

PROPORTION FÉMININE DES ORGANES DE DIRECTION DES SOCIÉTÉS ANONYMES DUALISTES ET DE LEURS DÉRIVÉES DU CAC 40, AU 15 JUILLET 2009

Société	Total des membres du conseil	Nombre de femmes	Proportion de femmes
Michelin ⁽¹⁾	8	2	25,0 %
Axa	14	2	14,3 %
Unibail Rodamco	12	1	8,3 %
Vivendi	12	1	8,3 %
Schneider Electric	13 (et 1 censeur)	1	7,7 %
PSA	14 (et 3 censeurs)	1	7,0 %
Lagardère ⁽¹⁾	15	1	6,6 %
Vallourec	12 (et 2 censeurs)	0	0,0 %

⁽¹⁾ Sociétés en commandite par actions à conseil de surveillance.

2) La proportion de femmes dans les conseils d'administration des entreprises publiques et des établissements publics industriels et commerciaux

L'Agence de participation de l'Etat évalue à 11,3 % seulement la proportion de sièges des conseils d'administration ou de surveillance occupés par des femmes au sein des entreprises

dans lesquelles l'État est un actionnaire de référence. L'exemple le plus révélateur en la matière réside dans le cas des sociétés d'armement : les principales – Nexter pour l'armement terrestre, DCNS dans le naval et EADS pour l'aéronautique – n'incluent en effet aucune femme au sein de leur conseil d'administration. Elles ne sont toutefois pas les seules, d'autres entités dévolues aux infrastructures de transport ou industrielles, notamment, affichant des performances tout aussi insuffisantes.

PROPORTION FÉMININE DES ORGANES DE DIRECTION DES ENTREPRISES ET ÉTABLISSEMENTS CONTRÔLÉS PAR L'AGENCE DES PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT, EN 2009

Entreprise ou établissement public	Total des membres du conseil	Nombre de femmes	Proportion de femmes
Radio France	12	5	41,6 %
La Poste	21	7	33,3 %
France Télévisions	16	4	25,0 %
Caisse nationale des autoroutes	9	2	22,2 %
Française des jeux	18	4	22,2 %
Arte France	10	2	20,0 %
Port autonome de Paris	31	6	19,3 %
Réseau ferré de France	16	3	18,7 %
Semmaris	17	3	17,6 %
Monnaie de Paris	23	3	13,0 %
Aéroports de Paris	16	2	12,5 %
Imprimerie nationale	18	2	11,1 %
ERAP	9	1	11,1 %
CNP Assurances	22	2	9,1 %
RATP	25	2	8,0 %
Areva	15	1	6,6 %
Thales	17	1	5,9 %
Safran	18	1	5,5 %
SNCF	18	1	5,5 %
SNPE	19	1	5,2 %
DCNS (chantiers navals militaires)	18	0	0,0 %
EADS	11	0	0,0 %
Giat Industries - Nexter	18	0	0,0 %
Grands ports maritimes de Dunkerque, du Havre et de Marseille	17	0	0,0 %
SNCM	11	0	0,0 %

Source : L'État actionnaire, rapport 2009 de l'APE, annexes.